

COMPAGNIE CHOR'ART & F.O.L. 26

12EME TREMPLIN CHOREGRAPHIQUE

DANSE
AU FIL
D'AVRIL
F.O.L. Drôme

26
AVRIL
2024



APPEL A CANDIDATURES

DATE LIMITE : 22/02

Résidence + Money Prize

FÉDÉRATION DRÔME

la ligue de
l'enseignement

Fédération des œuvres laïques

TOUTES DISCIPLINES
SOLO/DUO/GROUPE

ROMANS SUR ISERE
SALLE JEAN VILAR
19H30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CHORART26@GMAIL.COM / 06.32.22.33.96

Un tremplin chorégraphique, c'est quoi ?

Créé en 2011, le tremplin chorégraphique est une initiative de la Compagnie Chor'Art de Romans sur Isère, en collaboration avec la Fédération des Œuvres Laïque. Il s'inscrit dans le cadre du festival « Danse au fil d'avril ». A cette occasion, le tremplin souhaite donner une place aux nouveaux talents, aux groupes chorégraphiques, compagnies amateurs et professionnelles.

Une envie de mettre à l'honneur la création artistique mais pas seulement. Créer, développer un sujet, un ressenti, une émotion, l'expression, le dialogue corporel. Exprimer la danse, non pas au service de la technique proprement dit, mais l'accompagner d'une intention, lui donner une dimension, utiliser l'espace, le silence, la musique, la gestuelle. La danse dans son rapport aux arts visuels, au cirque, au théâtre ...

Ce tremplin n'est pas un concours mais un spectacle où les danseurs se produisent sur scène. Après le passage des différentes créations, le tremplin se poursuit par un moment d'échanges entre chaque chorégraphe et les membres du jury.

Qui peut participer ?

Ce tremplin s'adresse aux chorégraphes et/ou professeurs qui ont un groupe chorégraphique, une compagnie, un atelier de création mais aussi aux étudiants qui souhaitent présenter une pièce chorégraphique. Les créations présentées peuvent être construites pour un solo, duo ou groupe, pour des interprètes amateurs, pré-professionnels ou professionnels, tous styles de danse confondus.

Les créations doivent être comprises entre 7 minutes et 10 minutes (silence compris dans le montage). Les accessoires non encombrants sont autorisés, ils doivent nous être signalés à l'avance. Les reprises chorégraphiques ne sont pas autorisées.

Jury & prix

Les membres du jury sont des professionnels de la danse, chorégraphes et/ou danseurs. Les pièces chorégraphiques sont présentées selon 2 catégories : amateur / pré-pro ou professionnelle.

Catégorie amateur / pré-pro :

Prix du jury : Première partie d'un spectacle FOL 2025 + lauréats du tremplin 2025 (présentation de la pièce intégrale en première partie) + défraiements pris en charge à hauteur de 200€.

Prix du public : une scène offerte lors du spectacle de la Cie Chor'art le samedi 03 juin 2024, à Romans-sur-Isère.

Catégorie professionnelle :

Prix du jury et de la ville : un chèque de co-production d'une valeur de 500€ + une résidence d'une semaine à Romans-sur-Isère (mise à disposition d'un théâtre)

Déroulement du tremplin

Vendredi 26 avril après-midi, de 15h00 à 18h30, échauffement et prise de plateau sur convocation. Une durée de 15 minutes sera attribuée à chaque groupe. La gestion du temps de prise de plateau est laissée à l'appréciation de chaque chorégraphe (silence, musique, lumière). Une ambiance pourra être choisie pour toute la durée de la création. Un technicien sera présent lors des répétitions et du spectacle. Le tremplin chorégraphique débutera à 19h30. Chaque chorégraphe présentera sa création dans un ordre de passage défini par ordre alphabétique du titre des pièces chorégraphiques. Durée du spectacle 2h maximum.

En début de tremplin, présentation de la pièce des lauréats 2023 puis à l'issue du spectacle, annonce des prix du jury et du public et retours des jurys vers 22h30. L'échange avec les jurys aura lieu après la remise des prix.

Buvette et restauration sur place.

Caractéristiques du théâtre

Adresse : Théâtre Jean Vilar – Rue Giraud - 26100 Romans

Dimensions de la scène : 9m d'ouverture, 8m de profondeur

Sol : planché

Fond : rideau noir

Capacité : 350 places

Musique : à envoyer par mail à chorart26@gmail.com (prévoir une clé USB de secours le jour J)

Droits de participation

Pour les participants -

Tarif par création : 50 euros

Pour les spectateurs au tremplin chorégraphique -

Tarif adulte : 10 euros

Tarif réduit, étudiant et chômeur avec leur carte : 7 euros

Tarif mineur de 8 ans à 18 ans : 5 euros

Tarif enfant, moins de 8 ans : gratuit

Inscriptions

Chaque chorégraphe devra renvoyer par courrier ou par mail, un formulaire d'inscription par création. **Date limite d'envoi : le 22 Février 2024.**

Studio de danse Anne-Lise Clot (Tremplin chorégraphique)

7 rue James Watt

26540 Mours-st-Eusèbe

ou chorart26@gmail.com

Annnonce des groupes sélectionnés au plus tard le 1 mars 2024.

Envoi du règlement par chèque libellé à l'ordre de Chor'Art Cie ou par virement bancaire au plus tard le 01 avril 2024.



12^{ème} tremplin chorégraphique



Vendredi 26 avril 2024 - Théâtre Jean Vilar - 26100 Romans-sur-Isère

Droit d'inscription: 50€ par participation

Fiche d'inscription - catégorie amateur/pré-pro

Durée entre 7 et 10 min

A renvoyer avant le 22 février 2024 à : Studio de danse Anne-Lise Clot
7 rue James Watt
26540 Mours-Saint-Eusèbe
ou par mail: **chorart26@gmail.com**

Ecole : Chorégraphe :
Adresse :
Tél : mail :

Nom de la création : Durée :
Nombre de danseurs : Moyenne d'âge :
Niveau : amateur pré-profesional

Présentation de la création et des interprètes (nb d'heures de danse, nb d'heures de création) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations SACEM :

Compositeurs - titres:

- 1.
- 2.
- 3.



12^{ème} tremplin chorégraphique



Vendredi 26 avril 2024 - Théâtre Jean Vilar - 26100 Romans-sur-Isère

Droit d'inscription: 50€ par participation

Fiche d'inscription - catégorie professionnelle

Durée entre 7 et 10 min

A renvoyer avant le 22 février 2024 à : Studio de danse Anne-Lise Clot
7 rue James Watt
26540 Mours-Saint-Eusèbe
ou par mail: ***chorart26@gmail.com***

Compagnie : Chorégraphe :
Adresse :
Tél : mail :

Nom de la création : Durée :

Solo Duo Groupe

Propos de la pièce :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Courte biographie des danseurs :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations SACEM :
Compositeurs - titres :
1.
2.
3.